



Sarthe Nature Environnement

Concours Photo 2017

DU 1^{ER} JANVIER AU 19 MAI 2017

1er prix :
Place de Cinéma
2ème prix :
Abonnement tramway
3ème prix :
Location de vélo
Prix du public:
Bon d'achat au Fenouill Biocoop



Lumières sur l'économie circulaire

Envoyez vos photos sur : sarthe-nature-env@wanadoo.fr

Règlement sur le site : www.sne72.asso.fr

- Photos numériques (format JPEG – 3 Méga pixels minimum)
- 2 photos au maximum par participant
- Préciser les coordonnées de l'auteur, la date et le lieu pour chaque photo





Concours Photo 2017

Lumières sur l'économie circulaire

Soyez imaginatif, inspiré et attentif pour trouver les secrets de l'économie circulaire. Une photo est peut-être simple à prendre, mais sur le thème de l'économie circulaire c'est une tâche ardue qui vous attend, Allez, courage tout est possible !

L'économie circulaire qu'est-ce que c'est ? Et bien, le principe d'économie circulaire est composé de 7 piliers compris dans 3 domaines d'activités. Petite explication de chaque pilier :

Ecoconception : Elle vise, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble du cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux.

Ecologie Industrielle et Territoriale : L'EIT constitue un mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins.

Economie de la Fonctionnalité : Elle privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes.

Consommation Responsable : Elle doit conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique ou citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit.

Allongement de la Durée d'Usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation.

Recyclage : Il vise à utiliser les matières premières issues de déchets, à les valoriser.

Un jury se chargera de départager les trois meilleurs clichés

Une quatrième photo sera sélectionnée via le vote du public

Les clichés feront l'objet d'une publication sur supports de communication

Modalités de participation:

- Photos numériques (*format JPEG – 3 Méga pixels minimum*)
- 2 photos au maximum par participant
- Date limite de réception des photos : le 19 mai 2017
- Préciser les coordonnées de l'auteur, la date et le lieu pour chaque photo
- Photos prises en Sarthe obligatoirement

Règlement sur : www.sne72.asso.fr

**Vous pouvez envoyer vos photos
ou nous contacter à :**

**Sarthe Nature Environnement
10 rue Barbier- 72000 Le Mans**

02 43 88 59 48 / sarthe-nature-env@wanadoo.fr